

Crédal évolue

Chères coopératrices, chers coopérateurs,

En perspective de notre Assemblée générale du 14 juin prochain, il nous semble essentiel de partager avec vous les décisions que le Conseil d'administration et le Comité de direction de Crédal ont prises de concert ces dernières semaines.

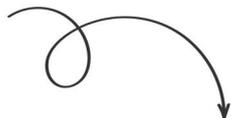
Depuis 40 ans, Crédal s'attache à apporter des réponses innovantes et pertinentes aux enjeux de société en matière d'inclusion, de justice sociale et de durabilité. Avec une préoccupation permanente de bonne gestion : préserver l'intégrité des fonds que nos coopérateurs nous confient tout en générant un impact important pour la société.

Or les besoins de nos bénéficiaires évoluent, tout comme les attentes des pouvoirs subsidants. Le contexte socio-économique et certaines décisions politiques nous ont ainsi amenés à réévaluer notre portefeuille d'activités.

A travers cette réévaluation, nous avons poursuivi un double objectif. D'une part, donner à Crédal plus de moyens sur les métiers pour lesquels notre coopérative est en mesure de générer l'impact sociétal le plus fort. D'autre part, limiter le risque de nous disperser et de nous épuiser d'un point de vue économique et humain sur des métiers pour lesquels nous constatons un désalignement entre notre approche et certaines politiques publiques.

C'est ainsi que nous avons pris la décision de sortir du financement SAACE d'accompagnement à l'autocréation d'emplois en Wallonie et de cesser l'octroi de crédits aux indépendants et aux autoentrepreneurs. Nous redéployons et renforçons Crédal sur cinq métiers phare :

- Le **microcrédit social pour l'achat de biens de premières nécessités** pour les allocataires sociaux, les travailleurs pauvres et les bénéficiaires de petites pensions. Nous observons une croissance constante des demandes.
- Le **crédit aux associations** et aux **entreprises d'économie sociale**, pour les renforcer dans leurs métiers de première ligne face aux enjeux de pauvreté, de transition, d'accès au logement, d'insertion, etc. D'autant plus dans un contexte compliqué pour le secteur social.
- Le **placement éthique** pour les citoyens/citoyennes et les organisations socialement engagés comme vous l'êtes qui souhaitent investir dans Crédal.
- Le **conseil et la formation en gestion** pour les organisations d'économie sociale en création, en développement ou en difficulté.
- L'**entrepreneuriat inclusif** visant à privilégier l'accompagnement des personnes les plus précarisées pour les rapprocher de l'emploi et idéalement leur permettre de créer leur propre activité.



Notre Assemblée générale du 14 juin prochain nous permettra de partager plus largement avec vous les constats qui ont amené à ces décisions, ainsi que la trajectoire de développement que nous souhaitons donner à Crédal d'ici à 2030.

En espérant vous y croiser nombreuses et nombreux.

Bien cordialement,

Sébastien Fosseur
Directeur général
d'administration

Olivier Gevart
Président du Conseil